

Le très honorable Stephen Harper  
Premier ministre du Canada  
Chambre des communes  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A6

Monsieur le Premier ministre,

L'accès équitable à l'information pour tous les Canadiens et les Canadiennes est un pilier de l'économie du savoir au 21e siècle. Les bibliothèques jouent un rôle clé pour aider tous les Canadiens à trouver l'information dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel, apprendre, innover et contribuer à la prospérité du pays, sans égard à leurs aptitudes linguistiques, à leur situation économique ou à leur capacité d'accéder physiquement à la bibliothèque.

Le tarif des livres de bibliothèque est un tarif postal réduit qui existe depuis 1939 grâce à un partenariat de longue date entre le gouvernement fédéral, Postes Canada et les bibliothèques canadiennes. L'entente a pris fin en 2005 et depuis, l'avenir du tarif des livres de bibliothèque est incertain.

Je vous prie d'appuyer l'adoption du projet de loi C-321, lequel prévoit l'élargissement de la définition des documents admissibles au service afin qu'elle englobe tous les documents de bibliothèque et la stabilisation du tarif des livres de bibliothèques. Il est aussi important que la responsabilité du programme soit assignée à une agence ou à un ministère fédéral et que le tarif des livres de bibliothèque soit compris dans l'obligation d'assurer un service universel de Postes Canada.

Vous avez le pouvoir de faire en sorte que, les collections de toutes les bibliothèques demeurent un bien national à la disposition de tous les Canadiens et les Canadiennes, que nous vivions dans une région rurale ou urbaine du Canada. Veuillez sauvegarder mon accès aux plus de 465 millions de documents disponibles dans les bibliothèques du Canada en appuyant le projet de loi C-321.

Un Canadien inquiet / Une Canadienne inquiète,

Nom en caractère d'imprimerie: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_